

# ALÉSIA = CHAUX DES CROTENAY

## DONNÉES COMPLÉMENTAIRES SUR LES TRAVAUX ROMAINS À L'OUET DE L'OPPIDUM

Dans le Bulletin n°16 du printemps 1996, nous avons présenté une première esquisse des travaux romains à l'Ouest de l'oppidum, accompagnée d'une carte hors texte au 1/25.000<sup>ème</sup>.

Nous sommes en mesure, aujourd'hui, d'apporter quelques informations complémentaires, tout particulièrement sur le tracé de la ligne de circonvallation de 14 000 pas.

Dans un souci de continuité, nous conserverons les têtes de chapitres de notre précédent article.

### 1. LA CONTREBALLATION

Outre la plaine de 3000 pas, nous signalions en 1996 deux secteurs qui méritaient des travaux importants pour assurer le blocus de l'oppidum :

■ Le secteur de la Billaude, entre le pont Jean Tournier à l'amont et la cascade de la Billaude à l'aval.

Entre le carrefour de la Billaude et le pont Jean Tournier, en dessous du rocher de la Baume, on trouve un reste de terrasse alluviale surplombant de quelques mètres, à l'Est, la route nationale 5 et, au-delà, la Lemme, à l'Ouest un petit ruisseau descendant des contreforts Sud-Est du massif du Rocher de la Baume.

Cette terrasse, au sol parfaitement horizontal, a une superficie d'environ 6 hectares; elle est ceinturée par un très beau mur au Sud, des restes de mur à l'Est, face à l'oppidum, et par le fossé très prononcé où coule le ruisseau à l'Ouest.

Un accès à la terrasse a été aménagé au Nord, qui semble avoir pour objectif de livrer passage à ce que nous avons appelé la "Voie de circulation rapide autour de l'oppidum".

A signaler également l'existence d'une source au pied Nord de la terrasse qui devait être d'une importance notable, puisqu'elle est maintenant captée.

Il est probable que cette terrasse constituait un point fort de la contreballation, car il fallait neutraliser le passage à gué de la Lemme existant dans le secteur. Nous appellerons dorénavant cette terrasse le "petit castellum de la Billaude".

■ Le secteur compris entre Pont de la Chaux et le Morillon.

Dans ce secteur, un des points forts se situe à Pont de la Chaux. Nous sommes là, en effet, à l'une des sorties principales de l'oppidum. Il existait, ici aussi, un gué à l'amont du pont actuel.

Nous sommes persuadés que la "butte naturelle" de la Gare, qui vient d'être rabaissée (en vue de l'aménagement d'une zone artisanale), avait été fortifiée par les Gaulois pour protéger cet accès (photo 1).



Photo 1

Côté romain, à l'extérieur de l'oppidum, nous avons signalé en 1996 l'existence d'un très important barrage de terre à environ une centaine de mètres du carrefour, soit à environ 120-130 m. de la rivière Lemme. À l'avant de ce barrage, nous avons repéré de part et d'autre du vallon un mur de contreballation que l'on pouvait suivre assez facilement jusqu'au Morillon au Sud, et sur le flanc Est du massif des Belettes, au Nord.

Nous sommes persuadés, aujourd'hui, qu'un deuxième barrage de terre (débris morainiques) reliait les deux tronçons du mur de contreballation. On devine très bien la section de l'ouvrage sur le côté Sud de la route menant au Frasnois, à hauteur du carrefour avec la route qui pénètre dans le haut de Pont de la Chaux.

Dans notre étude de 1996, nous laissions entendre que, lorsque les rivières coulaient dans des gorges profondes, il n'avait pas été nécessaire pour les Romains d'entreprendre de gros travaux de défense, et en conséquence, nous n'avions pas prêté attention à ces secteurs dans notre première phase de recherches.

C'est en voulant préciser le tracé de la "voie de circulation rapide" entre la Billaude et la plaine de 3000 pas (Syam), que nous avons découvert l'existence d'un

fossé important entre la route et la rivière. On peut voir les vestiges de ce fossé à l'aval du sentier qui mène au pied de la cascade de la Billaude. On peut le suivre pratiquement jusqu'à la plaine, un peu en avant du confluent Lemme/Saine. Il se raccordait certainement avec les fortifications de la plaine.

## II. LES POSTES FORTIFIES (CASTELLA)

En nous fondant essentiellement sur la topographie, nous avons établi, en 1996, la liste des massifs où, selon toute probabilité, devaient être installés ces postes. Du Nord au Sud :

- la crête du Bois de la Liège
- l'ensemble : la Fullie, le Rocher de la Baume, la Basevière
- les Belettes
- les Crêtets
- le Morillon.

### Bois de la Liège

Il est probable que l'extrémité Sud du massif devait être aménagé en *castellum*. L'endroit est protégé à l'Ouest par la circonvallation, au Sud-Est par les gorges de la Lemme (cascades de la Billaude). (photo 2)

Photo 2



Le *castellum* reste, en revanche, très ouvert vers le Nord-Est, pour faciliter manoeuvres et circulation entre la plaine de 3000 pas et les zones de la Billaude et de Châtelneuf.

Nous aurons l'occasion de revenir sur ce secteur au chapitre «circonvallation».

### la Fullie; Rocher de la Baume; la Basevière.

Nous avons peu à ajouter à nos observations de 1996. Résumons :

- un camp romain important est installé sur l'esplanade de la Fullie
- le Rocher de la Baume constitue un excellent poste d'observation pour surveiller la ville-même d'Alésia et ses abords.
- outre l'esplanade de la Fullie, le relief du flanc Ouest du Rocher de la Baume permet également des concentrations de forces importantes. Mais *a contrario*, il n'y a aucune source de quelque importance sur place. L'examen des photos aériennes et la reconnaissance sur le terrain montrent qu'il y avait un chemin qui allait, absolument en ligne droite, depuis l'esplanade de la Fullie jusqu'à une source importante (actuellement captée) située à un kilomètre maximum, dans le vallon du Fioget. Il y avait en outre, à peine plus loin, le lac du Fioget lui-même, qui constituait une réserve inépuisable, en particulier pour les chevaux.

### les Belettes

Sans vouloir être exhaustif pour cette zone très riche en vestiges, nous signalerons :

- un poste d'observation à son extrémité Nord
- un *castellum* sur le sommet où est installé le château d'Eau de Chaux des Crotenay.

Le *castellum* est ceinturé, pratiquement en totalité, par un mur. En outre, tout le flanc Est, face à l'oppidum entre le sommet et la RN 5, est très riche en fossés, murs, plate-formes, tas de pierres. Tout le secteur mériterait un levé topographique détaillé.

Rappelons l'existence, au Nord du massif, de la source importante de la Renvoise, captée actuellement pour l'alimentation en eau du village du Vaudioux.

### les Crêtets

Une reconnaissance sur les sommets ne nous a pas permis de mettre en évidence des murs ou des fossés

qui auraient pu délimiter un *castellum*. Nous avons remarqué toutefois que, malgré un relief accidenté, on pouvait très facilement circuler dans tout le secteur par des chemins relativement larges, qui ne sont pas des chemins récents d'exploitation forestière.

Rappelons que l'ensemble du massif était bien protégé à l'Est par les ouvrages de contrevallation, et à l'Ouest par le vallon inondé de Panesière. Ce petit lac artificiel permettait d'assurer les besoins en eau du secteur, car l'approvisionnement direct à la Lemme n'était pas sans danger.

### le Morillon

Pas grand chose à ajouter concernant ce massif, d'une grande importance pour le bouclage de l'oppidum au Sud-Ouest.

Il est vraisemblable, vu le relatif éloignement de la plaine de Syam et du secteur le Vaudioux-Châtelneuf, que ce massif et ses abords n'ont pu être verrouillés avant plusieurs jours après l'arrivée des légions romaines. C'est probablement par ce secteur et par la Vie de la Serre que la cavalerie gauloise a pu quitter l'oppidum pour aller lever l'armée de secours.

## III LA CIRCONVALLATION

En B.G. 7,74, César écrit : *His rebus perfectis, regiones secutus quam potuit aequissimas pro loci natura XIII milia passuum complexus pares eiusdem generis munitiones, diversas ab his, contra exteriorem hostem perfecit ...* Constans traduit : "Ces travaux (la contrevallation) achevés, César, en suivant autant que le lui permit le terrain, la ligne la plus favorable, fit, sur 14.000 pas de tour, une fortification pareille à celle-là, mais inversement orientée, contre les attaques du dehors..."

Il y a deux ans, nous mettions en évidence le fait que nous nous trouvions, à l'Ouest de l'oppidum, en présence de plusieurs lignes de défenses. Tout en subodorant l'existence d'une première ligne, pas trop éloignée de l'oppidum puisque ne devant pas dépasser 14.000 pas de tour, nous ne l'avions pas clairement matérialisée.

Nous sommes en mesure, aujourd'hui, d'en donner un tracé relativement précis.

Auparavant, rappelons quelques données préliminaires :

- César nous indique 11.000 pas pour la ligne de contrevallation (B.G., 7,69), et 14.000 pas pour la circonvallation (B.G., 7,74).

Ces chiffres nous conduisent à un intervalle moyen entre les deux lignes de l'ordre de 700 m.

Contrevallation et circonvallation s'étalent, d'après les descriptions faites par César (B.G., 7,72-73), sur une largeur d'environ 120 m. On conçoit que la contrevallation doive serrer au plus près l'oppidum. Théoriquement, nous devrions trouver les vestiges de la circonvallation à environ 900/1000 m. de l'oppidum.

- On peut facilement imaginer que la première ligne de circonvallation, celle de 14.000 pas dont parle César, doive envelopper les 23 castella de contrevallation répartis autour de l'oppidum.

### la circonvallation de 14.000 pas

Sans trop s'éloigner au-delà du kilomètre par rapport à l'oppidum, elle doit envelopper les *castella* que nous avons mis précédemment en évidence. Essayons de décrire l'ensemble des observations que nous avons pu effectuer en partant de la plaine de 3 000 pas.

#### plaine de 3 000 pas (plaine de Syam) (Photo p 32)

C'est sur la haute terrasse alluviale au Sud-Est de la plaine, que César avait établi son camp principal. Dans le cadre de la contrevallation, toute la zone comprise entre cette terrasse et l'oppidum (Gits de Syam) avait été puissamment fortifiée.

Pour se protéger contre l'armée venant de l'extérieur, César établit une circonvallation de plaine à l'Ouest et au Nord de son camp. Cette circonvallation s'appuie sur le talus de la terrasse alluviale qui domine d'une vingtaine de mètres le lit majeur de la rivière. Ce talus constitue à lui seul une défense naturelle importante. La défense était toutefois complétée par un fossé, vraisemblablement en eau, à la base, et par une palissade au sommet du talus (Photo 4)

Photo 4



Nous avons constaté que cette circonvallation de plaine se poursuivait au Nord bien au-delà du château de Syam. Elle va s'accrocher à la base du flanc Ouest de

la Côte Poire, à environ 750 m. au Nord du château. Une source importante au pied de la Côte Poire est englobée par le dispositif romain (Photo 5).



Photo 5

Au Sud, la circonvallation barre transversalement la plaine, à hauteur du «Grand Replat» constitué par une terrasse alluviale intermédiaire qui était fortifiée pour constituer une défense avancée du camp principal. Le système de fortifications établi pour verrouiller le Sud de la plaine nous est inconnu pour le moment, mais il en reste la trace

sous la forme de deux bandes parallèles, larges d'une vingtaine de mètres et espacées d'autant, bien visibles sur les photos et sur le terrain à certaines périodes de l'année (photo en page de couverture).

A la bordure Ouest de la plaine, au droit des deux bandes parallèles, on peut voir les soubassements d'ouvrages importants.

Toujours à la bordure Ouest, mais se développant vers le Nord, nous avons déjà signalé en 1996 l'existence d'un fossé doublé d'un mur. Nous pensons aujourd'hui que ces travaux, bien que devant être rattachés à la circonvallation, ont dû être effectués dans une deuxième phase et ne font pas directement partie de la circonvallation de 14.000 pas.

A l'Ouest de la plaine de 3.000 pas, la circonvallation de 14.000 pas devrait théoriquement ceinturer le *castellum* installé au Sud du bois de la Liège.

En phase finale du siège, les défenses romaines s'étendaient très au Nord et ceinturaient pratiquement la totalité des crêtes du Bois de la Liège. Nous avons vu en 1996 que le mur Michel Wartelle, partant de la cascade de la Billaude, pouvait être suivi sans interruption sur près de 3 km. vers le Nord.

Il faut toutefois signaler qu'à environ un kilomètre de son origine, le mur est interrompu par une enceinte circulaire d'une centaine de mètres de diamètre, fermée par un mur vers l'Ouest et largement ouverte vers l'Est.

Nous tendrions à voir là la trace d'un point fort de la circonvallation de 14. 000 pas.

Nous n'avons rien trouvé pour le moment entre ce point et la plaine, si ce n'est deux excellents chemins qui se rejoignent en dessous de la voie ferrée pour descendre ensuite vers la plaine.

Nous nous trouvons là dans une zone où, malgré la forte pente, les déplacements entre plaine et crêtes sont possibles, alors que très rapidement plus au Nord, toute communication entre plaine et sommet devient impossible, à cause de la falaise.

Le mur Michel Wartelle est doublé à l'Ouest par un deuxième mur, relayé à partir de la Billaude-du-Haut par un fossé manifestement construit de main d'homme. Le ponceau qui permet à la voie ferrée de passer le fossé a une ouverture qui est à peine la moitié de la section du fossé, aussi bien à l'amont qu'à l'aval du ponceau.

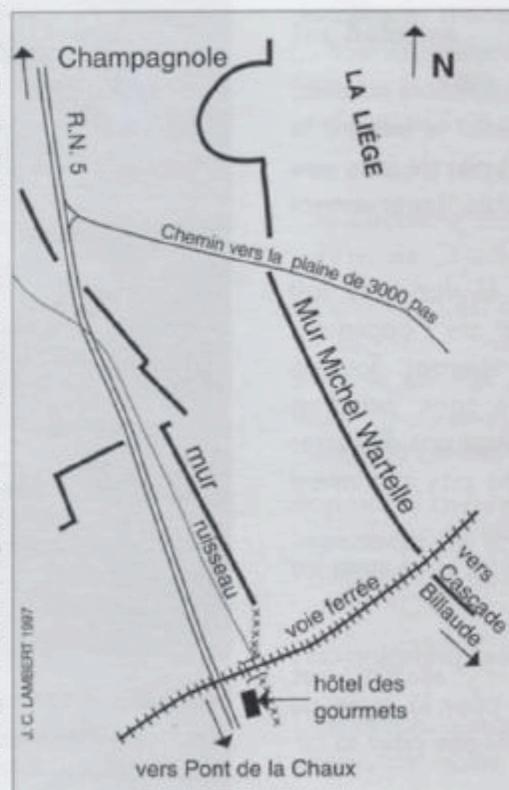
#### la Billaude

A 250 m. de part et d'autre du passage à niveau de la voie ferrée sur la Nationale 5 (Billaude-du-Haut), on peut voir les restes de deux murs de direction sensiblement Est-Ouest. Ces murs semblent être les vestiges d'un système de fortifications défendant l'accès à la cuvette

de la Billaude et de là à la plaine de 3000 pas (la carte en relief au 1/25.000<sup>ème</sup> est très parlante).

Entre la voie ferrée et le mur du Sud, il y a une ancienne voie qui vient du secteur Sud du Bois de la Liège. Cette voie devait se prolonger à l'Ouest et rejoindre directement le secteur de la Fullie. La construction de la gare du Vaudioux a perturbé l'endroit, mais on peut voir à l'Ouest de la voie ferrée, deux talus naturels entaillés pour faciliter le passage.

Pour ce qui est du mur au Nord de la voie ferrée, il est maintenant interrompu par la N 5 et le ruisseau de Pillemoine. Ce qui attire l'attention, c'est que ce mur se trouve exactement à la hauteur d'une ouverture importante dans le mur N.-S. en rive gauche du ruisseau (voir schéma).



J. C. LAUBERT 1997

A partir de la Billaude-du-Haut, où doit-on faire passer la circonvallation de 14.000 pas ?

Deux tracés sont envisageables :

- un tracé sensiblement N.-S., rejoignant directement le secteur du "Bramard" au Sud-Est du Rocher de la Baume. Naturellement protégé par les falaises du Rocher de la Baume, ce tracé ne nécessitait pas des travaux de défense importants.

Une justification de ce tracé réside dans les traces d'un mur et d'un fossé entre l'Hôtel des Gourmets et la scierie de la Billaude, avec, dans le prolongement au Sud, le ruisseau flanquant à l'Ouest le "petit castellum de la Billaude".

- un second tracé enveloppe l'ensemble du massif fortifié la Fullie-Rocher de la Baume-la Basevière. Il est jalonné par le Bief Faucon, le fossé de la Fougemaille, le mur qui couvre à l'Ouest le Rocher de la Baume, et enfin le castellum signalé sur la carte au 1/25.000<sup>ème</sup> comme un "Ancien poste romain".

A vrai dire, on pourrait considérer que ces deux tracés délimitent un "intervalle de circonvallation" avec ligne intérieure et ligne extérieure.

On se pose alors la question : à partir de quelle ligne doit-on mesurer les 14.000 pas ? Nous répondrons : très probablement la ligne intérieure, c'est-à-dire la ligne la plus proche de l'oppidum.

Nous revenons donc à la ligne intérieure, et nous nous retrouvons ainsi **sous le Rocher de la Baume**.

Nous parvenons dans le secteur où se trouve l'ensemble connu depuis longtemps, et dénommé par certains d'entre nous l'"Archéodrome".

A partir de ce tronçon, très bien conservé sur une centaine de mètres, nous avons recherché des prolongements au Nord et au Sud. Nous avons pu mettre en évidence, finalement, un tracé pratiquement continu depuis la falaise du Rocher de la Baume au Nord, jusqu'au piton cote 730 au Sud, à l'Ouest du "Barrage-route".

Au Nord de l'"Archéodrome", le mur, très souvent en mauvais état mais encore visible, va finalement, après de nombreux changements de direction, s'accrocher à l'extrémité Sud de la falaise du Rocher de la Baume. Ce mur marque actuellement la limite entre les communes de Châtelneuf et du Vaudioux. Aux alentours de la cote 788 se trouve une petite plate-forme qui constitue un excellent poste d'observation : la vue prend en enfilade le couloir emprunté par la RN 5, entre la Liège et le Surmont. (Photo 6) Au Sud de l'"Archéodrome", fossé et

mur nous conduisent à une dépression marécageuse transformée en étang à la moindre pluie. Le mur contourne la dépression par l'Est, il disparaît sur environ 200 m., très probablement à cause de l'aménagement de la route forestière. On le retrouve au Sud de la dépression, avec une orientation Est-Ouest, et il se perd dans les contreforts de la Basevière.

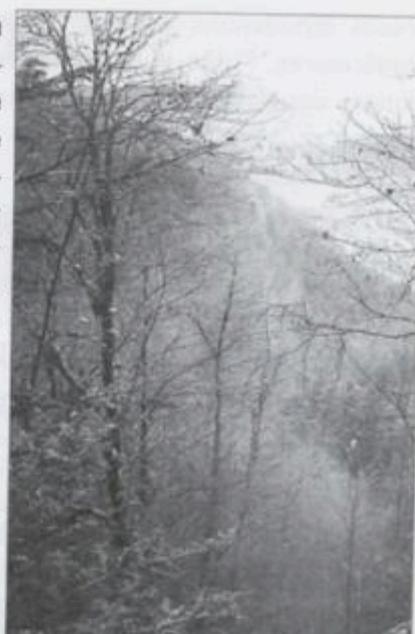


Photo 6

On retrouve un mur environ 200 m. plus au Sud, ceinturant par l'Est plusieurs dépressions marécageuses qui, comme la précédente, se transforment facilement en étangs. Ce mur est

positionné de telle façon qu'il laisse la place à une voie de passage au pied de la Basevière, au-dessous de la route actuelle de Châtelneuf. Cette voie permet de rejoindre le pied de l'"Ancien Poste Romain".

De proche en proche, les vestiges du mur nous conduisent au "Barrage-Route". (Photo 7)



Photo 7

#### Au Sud du Barrage-route

Le flanc Ouest du massif des Crêtets est protégé par l'inondation du vallon de Panesière. A partir de l'endroit où le chemin s'élève, avant de changer de direction pour rejoindre le Cernois, on retrouve un mur en bordure du vallon, sur environ 250 m. Il butte alors sur un mur perpendiculaire, en assez bon état dans le tronçon Ouest, fortement détérioré vers l'Est où on ne le retrouve que par intermittence. Il est très détérioré par suite de l'aménagement de la route forestière.

En conclusion, je crois que nous avons maintenant suffisamment d'éléments pour définir un tracé assez précis de la circonvallation de 14.000 pas.

Nous maintenons toutefois, suite à nos observations antérieures, l'idée d'une deuxième ligne de circonvallation, déportée vers l'Ouest et se développant entre le village du Vaudioux et le vallon du Fioget, en passant par les Sauges.

Au-delà de cette deuxième ligne, on se trouve en présence de défenses avancées.

#### IV. LA VOIE DE CIRCULATION RAPIDE AUTOUR DE L'OPPIDUM

Nous aurons certainement l'occasion, une prochaine fois, de présenter une étude essentiellement axée sur cette voie. Contentons-nous aujourd'hui d'apporter une précision sur le tronçon Plaine de 3 000 pas-la Billaude.

Dans notre article de 1996, nous écrivions : «la rivière passée, la voie monte obligatoirement vers la Billaude, protégée par les gorges profondes de la Lemme. Nous n'avons pas recherché pour le moment le tracé précis de la voie à cet endroit. On peut imaginer qu'il suit sensiblement le tracé de la D 279 actuelle».

Suite à un examen attentif de différentes photos aériennes du secteur, nous avons décelé, en dépit de la végétation, une trace suffisamment rectiligne et en position telle que nous avons subodoré qu'elle pouvait correspondre à cette voie.

Il nous a fallu deux sorties sur le terrain pour élucider le problème. Lors de la première, nous étions parti de la buvette de la Cascade de la Billaude. Très rapidement, à l'aval du sentier menant au pied de la cascade, nous avons repéré, en dessous de la route actuelle, un ouvrage qui nous a paru être un fossé important.

En essayant de le suivre, malgré les broussailles, nous nous sommes aperçu que ce fossé était relayé par un second fossé qui nous a entraîné jusqu'à la prairie située dans la boucle de la Lemme, cote 535, d'où, en rive droite, part le fossé de 6 pieds qui couvrait les fortifications romaines de la plaine de 3 000 pas. (Photo 8) Nous cherchions une route, et découvrons un fossé de contrevallation!

Lors de la deuxième sortie, nous sommes parti du bas, en prenant directement le chemin qui s'élève dans le bois au-dessus de la route actuelle, tout en lui restant sensiblement parallèle. A environ 500 m. du point de départ, à la faveur d'un thalweg, le chemin s'incurve vers l'Ouest et rejoint le chemin descendant du Bois de la Liège dont nous avons parlé au chapitre "circonvallation". Une autre branche du chemin descend directement vers la route goudronnée et la



Photo 8

traverse en prenant une direction Sud. Très rapidement, on trouve une bifurcation : sur la gauche, un chemin très passager, sur la droite en revanche, bien qu'assez nettement marqué, le chemin est totalement envahi par la végétation et manifestement abandonné. Il faut des cisailles pour tracer son chemin. Quelle n'est pas ma surprise de déboucher dans l'ouvrage que, lors de la sortie précédente, j'avais pris pour un fossé!

Il s'agit, en réalité, du chemin recherché, relativement encaissé dans sa partie supérieure.

#### V. DEFENSES AVANCEES

Nous ne nous attarderons pas sur ce chapitre aujourd'hui. Nous nous contenterons de signaler que, dans le cadre de recherches de postes de défense ou d'observation très avancés vers l'Ouest, nos adhérents Christine Van der Voort et Jean-Claude Lambert ont fait une découverte particulièrement intéressante à l'extrémité Ouest du vallon du Fioget. Il s'agit d'un ensemble de murs, parfois très imposants, qui laisse supposer à cet endroit une occupation très ancienne, peut-être même antérieure au siège d'Alésia.

Jacques BERGER.